



Association
« Le Moulin à Vent de MONTECH »

Sous les Ailes du Moulin



N°4 - Édition avril – mai - juin 2025

RÉNOVATION et COMMUNICATION

L'ÉDITO

L'actualité du moulin très diversifiée ces derniers mois, récupération de briques, restauration du 1^{er} étage, constitution des dossiers (mairie, fondation du patrimoine), inscription aux journées européennes ou nationales du patrimoine, préparation des ateliers pour la visite de scolaires, etc nécessite une attention de tous les instants pour les membres actifs souvent impliqués dans plusieurs activités.

Est-ce une excuse pour la parution tardive du n°4 de « *Sous les Ailes du Moulin* » ? peut-être pas ! Mais présenter un document soigné demande aussi du temps, du sérieux, des échanges entre bénévoles... C'est ce que nous nous appliquons à faire.

Avons-nous été trop ambitieux en proposant un magazine mensuel ? Certainement. Dorénavant nous éditerons celui-ci tous les trimestres, solution plus sage nous semble t'il !

Enfin, chers(es) adhérents(es), je tiens à vous rappeler que ce magazine est aussi le votre, alors faites nous parvenir vos questions, suggestions, remarques et commentaires à l'adresse mail de l'Association bureau@moulindeMontech.fr ou déposez votre courrier en mairie.

Bien à vous

Didier DAL SOGLIO
Président



- P1 - L'Édito.
- P2 - La table des matières
- P3 - De quoi parle t'on lors des Conseils d'Administration ?
- P3 - Un peu de paperasse !
- P4 et 5 - Le nerf de la guerre !
- P6 - La récup. Suite et fin...pour le moment!
- P7 - Les travaux...Où en sommes nous ?
- P8 - Les travaux en prévision
- P9 - Du nouveau dans la communication
- P10 à 12 - Grand moment de convivialité au « Repas champêtre »
- P13 et 14 - Un peu de pédagogie
- P15 - Les dernières activités
- P16 - ...et bien sûr !

AUX CONSEILS D'ADMINISTRATIONS DE QUOI Y PARLONS-NOUS ?

Il peut se réunir de manière exceptionnelle pour répondre à une urgence ou prendre une décision importante entre les réunions mensuelles ordinaires.

Aux ordres du jour :

- Le traditionnel point sur les finances.
- Le point sur les adhérents et bénévoles.
- La situation concernant les démarches administratives.
- Les dossiers sur le bureau : Les initiatives pour réunir des moyens financiers ; les conventions avec les partenaires : la ville de MONTECH ; la Fondation du patrimoine et la collecte de dons...
- Le point sur les animations programmées telles que le « repas champêtre » ; les lotos ; les journées portes ouvertes ; les formations ...
- Le calendrier des activités.
- Les travaux en cours et ceux à venir.
- L'approvisionnement en matériaux.
- Les traditionnelles questions diverses.

UN PEU DE PAPERASSE !

Il en faut mais ...pas trop !!



Nous sommes toujours dans l'attente du récépissé de déclaration au service « associations » de la Préfecture du changement de dirigeants de notre association ... Comme nous ils attendent le choc de simplification !

La convention de partenariat avec la ville de MONTECH a été signée par le maire et approuvée par le conseil municipal le samedi 14 juin 2025.

La convention de collecte de dons entre la ville de MONTECH propriétaire du moulin et la Fondation du Patrimoine a été approuvée par le conseil municipal lors de la même séance.

LE NERF DE LA GUERRE...LES MOYENS FINANCIERS

Il en faut aussi...et pas qu'un peu !

La récup. C'est bien mais cela ne suffit pas ! La recherche des moyens financiers est permanente !

Quels sont ils ?

✓ LES COTISATIONS

Bien évidemment, le **financement naturel** d'une association ce sont les **COTISATIONS** des adhérents:

Elles représentent l'intérêt de chacun(e) pour l'objet de l'association en même temps qu'un moyen d'existence pour cette dernière.

L'adhésion est le seul moyen pour qui le souhaite de s'impliquer dans la vie de l'association, de donner son avis, de participer aux différentes activités, de rester informé de la vie associative.

Son montant annuel reste modeste :

Pour un adhérent ou un membre actif la **cotisation annuelle est de 10€.**

Un membre bienfaiteur peut participer avec une **cotisation de 20€ ou plus.**

Alors n'hésitez pas à adhérer pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait et faites adhérer vos proches, vos amis et voisins ! Des bulletins d'adhésion sont à la disposition de tous.

✓ LES DONS

Qu'ils soient **en numéraire** (espèces ou chèques) ou **en nature** (matériels, matériaux et services) ils sont les bienvenus et contribuent énormément à la santé financière de l'association.

Par exemple, l'Agence de MONTECH du **Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées** nous a octroyé un don pour contribuer à la rénovation du moulin.

Ils peuvent faire l'objet d'une réduction fiscale variable selon qu'ils viennent de particuliers ou d'entreprises allant de 60 % de son montant pour les entreprises à 66 % pour les particuliers.

Exemple : Pour un don de particulier d'un montant de 30€ la déduction fiscale se monte à 19,80€ ; il ne reste à votre charge que 10,20€ !!!

Alors n'hésitez pas !

Association
Le Moulin à Vent de MONTECH

**BULLETIN D'ADHÉSION*
ou de DON**

ANNÉE 20.....

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE POSTALE.....

CP :.....VILLE :.....

E-MAIL :.....@.....

TÉLÉPHONE :...../.....

DATE DE NAISSANCE.....PROFESSION.....

(*) voir des retraités, merci de nous indiquer votre ancienne profession!

***COTISATION ANNUELLE :**
Membre actif ou adhérent* > 10€
Membre bienfaiteur* > 20€ ou plus
Don* Montant >

Espèces
 Chèque N°.....Banque.....

CHEQUE à l'ordre de : Association « Le Moulin à Vent de MONTECH »
à adresser à : Mairie de MONTECH ou M Didier DAL SOGLIO
Place de la Mairie Président
BP n°5 1 route de Carrié
82700 MONTECH 82700 MONTECH

Réduction fiscale de 66 % sur les cotisations et dons dans la limite de 20 % du revenu imposable.
Un reçu fiscal vous sera délivré.
Entreprises - Un reçu fiscal ou une facture vous sera délivré

CONTACT : 06 88 27 74 69 Didier DAL SOGLIO (Président)
06 03 83 18 90 Jean Claude DELPRAT (Trésorier)
bureau@moulinmontech.fr

Adresse siège social : Mairie - Place de la Mairie 82700 MONTECH - Asso loi 1901 - SIRET N° 890 299 736 00019

✓ L'AIDE MANUELLE

Le **coup de main** est aussi un don précieux puisqu'il apporte des compétences, de l'énergie et du temps de travail qui limitent l'intervention d'entreprises extérieures !

✓ LES MANIFESTATIONS

Celles-ci, non négligeables, sont nécessaires pour apporter des moyens financiers ainsi que pour développer la notoriété de l'association et du moulin à vent de MONTECH.

Ce sont les lotos, les journées portes ouvertes, les repas, les visites...

✓ COLLECTE NATIONALE DE FONDS

En ce moment nous sollicitons la **FONDATION DU PATRIMOINE**.

Une convention de collecte de fonds a été signée **entre la ville de MONTECH et la FONDATION DU PATRIMOINE**.

N'hésitez pas à prendre part à cette collecte et faire part de cette initiative le plus largement possible autour de vous.



✓ LA SUBVENTION MUNICIPALE

Bien sûr **la ville de MONTECH, propriétaire du moulin à vent**, soutien pleinement l'association et met aussi la main à la poche en apportant une aide financière en même temps qu'un soutien logistique par le prêt de matériels, chapiteaux, tables et bancs, conteneurs réfrigérés, etc



Le Samedi 14 juin le conseil municipal de MONTECH a accordé une **subvention de fonctionnement de 1000€** à l'association du moulin à vent de MONTECH au titre de l'année 2025.

✓ LA VENTE DE PRODUITS DÉRIVÉS

- Grace à de généreux sponsors il est possible de se procurer des **tee shirts** floqués au logo de l'association **au prix de 10€**.
- Nous fabriquons des « **adobes** » **que nous proposons à la vente pour 10€ pièce**. Ces adobes seront insérés dans la paroi intérieure du moulin et le nom du contributeur apposé sur le tableau des donateurs près des adobes.

LA RÉCUP. SUITE ET FIN...POUR LE MOMENT !

Lorsque l'opportunité se présente, notre association récupère des matériaux pour reconstruire notre rescapé des moulins à vent de MONTECH.

Des adobes (briques de terre crue ; des briques foraines (briques de terre cuite), des poutres de bois, des matériaux et outils d'aide à la construction (étais, poulies, outils, etc) Nous recherchons des meules de pierre de meunerie... bref tout ce qui peut contribuer aux travaux de reconstruction d'un moulin à vent.



Un propriétaire ayant appris que nous cherchions des adobes en bon état nous a autorisé à démonter brique par brique une maison construite en terre crue. Après plusieurs journées de travail (chaque mardi) nous avons pu récupérer un peu plus de 1200 adobes entières au bon format ainsi que des briques de terre cuites.

Les matériaux récupérés sont stockés à l'abri dans des locaux prêtés par la ville de MONTECH.

L'opération s'est terminée le 10 juin.

Nous tenons à remercier M. et Mme SANTOUL les propriétaires de la maison en ruine de Saint NAUPHARY pour nous avoir permis de récupérer de précieux matériaux.

LES TRAVAUX...OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le dernier conseil d'administration a pris la décision de diviser l'équipe de bénévoles en deux groupes.

A l'intérieur :

Un groupe continue la rénovation de l'intérieur du fût...



Ici la rénovation du 1^{er} étage

A l'extérieur :

Le second groupe travaille sur le bâti en briques foraines.



Christian change les briques foraines abîmées par des briques de terre cuites récupérées (un travail long, fastidieux et méticuleux).

LES TRAVAUX EN PRÉVISION

Toujours du travail en perspective :

De longues séances de récupération de matériaux à Saint NAUPHARY ont ralenti les travaux sur le fût du moulin.

Il convient de reprendre un rythme plus élevé de rénovation de la maçonnerie.

Il nous faut:

A l'intérieur :

- Finir la paroi intérieure du 1^{er} étage
- Faire le cintre de la porte d'entrée
- Réaliser le seuil
- Démontér le plancher provisoire du 1^{er} étage
- Installer les poutres
- Poser le plancher définitif.
- Monter l'escalier



A l'extérieur :

- Changer les briques foraines abîmées,
- Monter la partie haute du bâti maçonné à hauteur de 7 m
- Bâtir une ceinture de renforcement au sommet
- Réaliser les joints

DU NOUVEAU DANS LA COMMUNICATION

Les réseaux sociaux sont désormais un outil incontournable pour dialoguer directement avec nos congénères, créer une communauté et renforcer la présence en ligne des individus et des communautés.

Bien utilisés, ils sont un moyen formidable pour faire connaître notre projet.

Une nouvelle adhérente, **Valentine G. spécialiste en communication dans les réseaux sociaux** s'est proposée pour y développer notre communication.

Déjà au travail, elle vient d'ouvrir **une page face book** :



[association du moulin à vent de montech](#)

et un compte instagram :

[asso_moulin_a_vent_de_montech](#)



D'ors et déjà vous pouvez vous rendre sur ces réseaux pour y découvrir au jour le jour l'actualité du moulin à vent de MONTECH.

GRAND MOMENT DE CONVIVIALITÉ AU REPAS CHAMPÊTRE

Il n'y a pas d'activité bénévole passionnée sans que se crée une franche camaraderie et un besoin de faire partager cette passion qui nous anime autour de la rénovation du moulin à vent de MONTECH! Plusieurs rencontres avec la population et événements festifs nous ont occupés ce dernier trimestre.

Tout d'abord le grand repas champêtre

✓ **Dimanche 18 MAI 2025 à 12h00.**

Cette année la date de notre repas champêtre a coïncidé avec les **JOURNÉES EUROPÉENNES DES MOULINS ET DU PATRIMOINE MEULIER.**

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MOULINS
ET DU PATRIMOINE MEULIER • 17-18 MAI 2025

DIMANCHE 18 MAI 2025
à 12h
Site du moulin, à côté du château d'eau

OUVERT A TOUS

Repas champêtre

Visite du Moulin
à partir de 10h00

PLACES LIMITÉES !

PAIEMENT À LA RÉSERVATION
réservation avant le 12 MAI

06 88 27 74 69
06 72 69 71 64
bureau@moulindemontech.fr

Le Moulin à Vent de Montech

CA CRÉDIT AGRICOLE

MGC

MONTECH

LE DÉROULEMENT DE LA FÊTE

Le briefing et les consignes du Président...



Les bénévoles attentifs étaient tous prêts à recevoir les visiteurs et les gourmands.

Les premiers visiteurs

Dès 10h00 du matin le moulin a ouvert ses portes aux visiteurs curieux de voir l'état du dernier moulin à vent rescapé de MONTECH.

Ils furent accueillis par de superbes autos anciennes toutes briquées, astiquées et rutilantes.

Autos aimablement acheminées par nos amis les collectionneurs de vieilles voitures « ESCAT'DEUCHE 82 » d'Escatalens.



Le repas – un grand moment d'échanges

Puis arrivèrent les promeneurs impatients de passer un peu de bon temps au pied de ce superbe monument.

Un **menu à 20€** pour les « grands » et **10€** pour les « petits » (de 6 à 12 ans inclus) les attendait.

Nous étions **plus de 100 personnes** sous les chapiteaux à se restaurer, à rire et bavarder sans souffrir de la chaleur d'une journée ensoleillée.



Les visiteurs du moulin

Certains(es) montéchois(es) ont découvert qu'il existait un ancien moulin à vent sur une colline de MONTECH ! Ils ont tenu à visiter le bâtiment.

D'autres, plus curieux des techniques de construction anciennes se sont intéressés(es) à l'atelier de réalisation d'adobes animé par Jean-Claude.



UN PEU DE PEDAGOGIE...

Vendredi 13 juin au matin, le moulin a été envahi par un « peloton » de cyclistes en herbe !!

Deux classes CM1 et CM2 de l'école primaire de FINHAN encadrées par leurs professeurs et quelques parents sont venues à bicyclette jusqu'au moulin pour une visite commentée.

Plusieurs ateliers les attendaient :

- ✓ La visite du moulin : Les jeunes ont eu le plaisir de monter sur l'échafaudage (en toute sécurité bien sûr!! filet de protection ; casques et encadrants) sous l'œil vigilant et la pédagogie de Michel.
- ✓ L'atelier du blé et de la farine : Sylviane et Martine, les deux « meunières », spécialistes de la transformation du blé en farine ont expliqué aux jeunes attentifs le travail de la meunerie.
- ✓ L'exposition : présentée par Didier notre président. L'exposition retrace l'histoire du moulin et de notre association, les différents types de moulins rencontrés en France, les techniques de constructions ; etc
- ✓ Les matériaux : terre cuite et terre crue ; le travail de la terre crue et la fabrication des adobes : animé par Philippe.



Une jeunesse curieuse, intéressée et joyeuse a soufflé un vent frais sur cette journée ensoleillée. La cote a été difficile pour ces jeunes poulains mais la ligne d'arrivée était au pied du moulin !

Une journée pédagogique comme on les aime !

ENCORE DE LA PEDAGOGIE...POUR LES MOINS JEUNES AUSSI

**Notre ambition : reconstruire le moulin à l'identique autant que faire se peut et produire de la farine. Mais nous n'avons pas la science infuse et nous avons à apprendre de ceux qui savent.
C'est pourquoi nous sommes preneurs de stages de formation.**

**Le samedi 14 juin de 8h30 à 16h30
Une Journée de formation sur le thème**

« autour de la terre crue »

était organisée par **Mme Marie-Claude TOPENOT**
déléguée départementale de l'association
« MAISONS PAYSANNES DE FRANCE »
(www.maisons-paysannes.org)

à l'intention de ses adhérents et des bénévoles de notre association.

Un repas pris en commun a permis d'échanger sur nos expériences et travaux respectifs et de réaliser des rencontres riches en compétences en matière de rénovation de bâtiments anciens. Des contacts avec des professionnels ont été pris.



Les participants

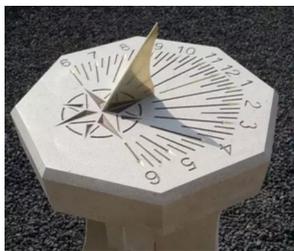


Le cours de terre crue

...ET BIEN SÛR...

Chacun(e) est le(la) bienvenu(e) sur le chantier du moulin pour nous aider à la reconstruction :

- une idée, une suggestion ? Nous sommes preneurs !
- juste un coup de main ponctuel ou pour plus longtemps ? **N'hésitez pas, contactez nous** ou
- venez tout simplement...
- vous pouvez aussi seulement nous offrir le plaisir de votre visite.



Les horaires de présence au MOULIN

- Mardi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Samedi de 08h30 à 12h00

Vous pouvez aussi, si ce n'est pas déjà fait, **adhérer à l'association**

en nous faisant parvenir un bulletin d'adhésion accompagné d'un chèque de 10€ ou plus ! (à l'ordre du : «Moulin à Vent de MONTECH »)

demandez nous un bulletin par SMS ou en appelant
le **06 72 69 71 64** ou le **06 88 27 74 69**

ou par e-mail à bureau@mouлиндemontech.fr

ou via les réseaux sociaux

et retrouvez nous sur les réseaux !

Face book : [association du moulin à vent de montech](https://www.facebook.com/association-du-moulin-a-vent-de-montech)

instagram : [asso_moulin_a_vent_de_montech](https://www.instagram.com/asso_moulin_a_vent_de_montech)

La suite au prochain numéro...

Adresse siège social : Association « le Moulin à Vent de Montech »

Mairie – Place de la Mairie 82700 MONTECH – bureau@mouлиндemontech.fr



Association loi 1901 – SIRET N° 890 399 736 00010